



MAIRIE

DE

PLOUIDER

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260915-2026_7_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUIDER
N° 2026-7-06

Séance du 15 septembre 2026

Date de convocation : 9 septembre 2026

Membres en exercice :	19
Présents :	19
Procuration :	0
Votants :	19

L'an deux mil vingt-six, le neuf septembre, le Conseil Municipal de PLOUIDER, est convoqué en Mairie, pour le quinze septembre 2026.

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLOUIDER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. René PAUGAM, Maire.

Etaient présents : M. PAUGAM René, Maire – Mmes LAGADEC Marylène - M. MAZE David - M. MERCIER Tristan - M. LE JEUNE Clément - Mme CORLOSQUET Karine, adjoints - M. SIMON Bernard – Mme BERNARD Nicole – Mme DESNOS Annie – Mme GRIJOL Guénaëlle – M. INISAN Pierre-Yves – Mme LE BORGNE Nathalie – M. MOTREFF Pierre-Yves – M. RIOU Hubert – Mme ROZEC Véronique - M. HENRY Patrick – M. BOSSARD Pierre – Mme MARY Gaëlle – Mme VOGT Dorothéa.

Secrétaire de séance : Mme Karine CORLOSQUET

Création d'un poste d'agent technique polyvalent mission principale bâtiment

Afin d'anticiper le départ en retraite du responsable des services techniques en 2027, il est proposé de créer un poste d'agent technique polyvalent mission principale bâtiment à temps complet afin de combler son absence. Le poste sera calibré du grade d'adjoint technique à adjoint technique principal. Sur les missions de management et organisation, il sera remplacé en interne.

Le poste est ouvert aux fonctionnaires et contractuels sur les articles L.332-8 à L.332-14.

Il est proposé de lancer l'appel à candidature mi-septembre pour espérer avoir un candidat disponible pour au plus tard le 1^{er} mars 2027. Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Le tableau des emplois devra être mis à jour.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à créer un poste d'agent technique polyvalent mission principale bâtiment.
- Et mettre à jour le tableau des emplois

Pour extrait certifié conforme
Le Maire